



**MONAT MOTOR CLUB**  
CONDITIONS GÉNÉRALES

---

Êtes-vous motivé? Laissez MONAT vous mettre au volant! Mettez la pédale au plancher parce que le travail acharné portera ses fruits! MONAT valorise les partenaires de marché qui réussissent et qui font preuve de constance. Pour cela, nous vous récompenserons avec la prime du Motor Club, aux frais de MONAT! Osez le succès!

## PÉRIODE DE QUALIFICATION INITIALE

La première étape pour vous qualifier pour le MONAT Motor Club est de maintenir le rang payé de mentor de marché ou plus haut pendant trois mois consécutifs. Remarque : Tous les partenaires de marché doivent satisfaire à cette exigence de qualification initiale pour devenir membre du MONAT Motor Club.

## EXEMPLE D'UNE PÉRIODE DE QUALIFICATION :

1. Payé au rang de MM ou plus haut en septembre - premier mois qualifié
2. Payé au rang de MM ou plus haut en octobre - deuxième mois qualifié
3. Payé au rang de MM ou plus haut en novembre - troisième mois qualifié (admissible pour participer au Motor Club en décembre!)

## EXIGENCES DE QUALIFICATION

- Si vous avez le rang payé de MM deux mois consécutifs, mais pas le troisième mois, la période de qualification recommence. Vous devrez refaire les trois mois de la période de qualification. (Remarque : Cela s'applique seulement à la période de qualification initiale.)
- Si vous avez complété la période de qualification et que vous décidez de ne pas vous procurer un véhicule le premier mois dont vous êtes admissible, vous devez être « qualifié » (payé au rang de MM ou plus haut) le mois pendant lequel la documentation est soumise.
- L'achat ou la location du véhicule devrait se faire après que vous recevez le courriel officiel vous confirmant votre qualification pour le Motor Club.

## JOIGNEZ-VOUS AU CLUB

Lorsque vous complétez la période de qualification initiale, vous recevrez un courriel officiel de MONAT vous invitant à participer au MONAT Motor Club et comprenant les conditions générales. Les étapes suivantes sont nécessaires pour se joindre au club :

1. Procurez-vous une Cadillac blanche. (Veuillez consulter la section LE VÉHICULE du présent document pour connaître toutes les exigences.)
2. Envoyez les documents suivants à [motorclub@monatglobal.com](mailto:motorclub@monatglobal.com)
  - Une copie du formulaire d'accusé de réception signé par vous et un témoin
  - Une copie de l'entente d'achat ou de location
  - Un document provenant du concessionnaire indiquant la couleur du véhicule

Une fois que MONAT reçoit et accepte le formulaire d'accusé de réception signé et la copie de l'entente d'achat ou de location, et vérifie que votre compte de partenaire de marché est en règle, MONAT vous avisera par courriel que vous avez complété le processus avec succès et que vous êtes membre du MONAT Motor Club.



## RÉCOMPENSES MONAT MOTOR CLUB

### PRIME DE QUALIFICATION (MISE DE FONDS) :

MONAT vous fera parvenir une prime de qualification de 1500 \$ US / 1800 \$ CA à utiliser comme mise de fonds pour l'achat ou la location d'une Cadillac blanche.

La prime du MONAT Motor Club Ne peut PAS être utilisée pour un véhicule que vous avez déjà acheté ou loué. Elle doit être utilisée pour l'achat ou la location d'une Cadillac blanche, une fois que vous avez satisfait aux exigences de qualification.

### PRIME MENSUELLE DU PROGRAMME DE VÉHICULE;

La prime de véhicule sera comprise dans le versement mensuel de vos commissions, en fonction de votre rang payé, pour une période de jusqu'à 48 mois. Les primes sont comme suit :

RANG	MENTOR DE MARCHÉ	MENTOR DE MARCHÉ GESTIONNAIRE	DIRECTEUR EXÉCUTIF ASSOCIÉ	DIRECTEUR EXÉCUTIF	DIRECTEUR EXÉCUTIF SÉNIOR
PRIME DE VÉHICULE (É.-U.)	500 \$	500 \$	750 \$	750 \$	1000 \$
PRIME DE VÉHICULE (CAN)	600 \$	600 \$	900 \$	900 \$	1200 \$

*Remarque : Si un partenaire de marché perd le rang lui donnant droit à la prime de véhicule, il recevra la prime correspondant à son rang payé pour le mois. Par exemple, si vous étiez payé à titre de DE en mars et payé à titre de mentor de marché gestionnaire en avril, votre prime de véhicule d'avril sera de 500 \$ (et non 750 \$). Si vous êtes payé à un rang inférieur à mentor de marché au cours d'un mois, vous ne recevrez pas de prime MONAT Motor Club ce mois-là.*

### PÉRIODE DE GRÂCE

Si vous n'êtes pas payé au moins au rang de mentor de marché après vous être qualifié pour le Motor Club, MONAT vous payera une prime de Motor Club de 600 \$ CA pour un total de deux mois de grâce pendant un an civil, selon les critères suivants :

- Les mois de grâce ne peuvent pas être consécutifs.
- Les deux mois de grâce seront seulement payés si vous avez le rang payé de BMG ou de MMA.
- Si votre rang est inférieur à MMG, le paiement de grâce ne sera pas fait, mais ce mois comptera comme un de vos deux mois de grâce.
- Avant que le deuxième mois de grâce puisse être utilisé, vous devez avoir le rang payé de mentor de marché ou plus haut.
- L'année civile commence en janvier et prend fin en décembre.

Les partenaires de marché qui ont utilisé les deux mois de grâce au cours d'une année civile ne doivent pas se qualifier à nouveau pour recommencer à recevoir la prime du Motor Club. Ils doivent seulement atteindre de nouveau le rang payé de mentor de marché ou plus haut.



*Cadillac*<sup>®</sup>



### VÉHICULE

Lorsque vous recevez le courriel d'invitation au Motor Club, vous devez travailler directement avec le concessionnaire de votre choix afin de trouver la Cadillac blanche que vous acceptez d'acheter ou de louer. Le véhicule doit être :

1. Une Cadillac blanche. Mise à part la couleur extérieure, il n'y a aucune restriction quant au modèle ou aux caractéristiques.
2. Le véhicule doit avoir cinq ans ou moins (au moment de l'achat ou de la location). S'il s'agit d'un véhicule d'occasion, il doit être en condition impeccable.

Le nom du partenaire de marché doit figurer sur l'entente d'achat ou de location comme l'acheteur/le locataire ou un co-acheteur/colocataire.

### MARKETING ET TÉMOIGNAGES

1. Quand vous recevez votre Cadillac blanche, vous devez fournir une photo et un témoignage à MONAT pour que nous puissions vous mettre en vedette dans une publication, sur le Web ou dans le matériel de marketing. Veuillez nous fournir les éléments suivants :

- Une photo numérique haute résolution de vous avec votre Cadillac blanche, envoyée à [motorclub@monatglobal.com](mailto:motorclub@monatglobal.com)

- Un court témoignage décrivant comment vous vous sentiez en recevant votre nouvelle Cadillac; et

- Votre nom, votre numéro d'identification de partenaire de marché, votre rang, votre ville et votre pays.

2. Vous acceptez et reconnaissez que ces photos et témoignages, et tous droits, titres et intérêts, deviennent la propriété de MONAT, et que MONAT peut utiliser ces photos et témoignages sur son site Web, dans la documentation imprimée et toute autre média, et vous ne recevrez aucune rémunération.



---

---

## AVERTISSEMENT

---

---

### Voyez avisés de ces points importants concernant votre participation au MONAT Motor Club :

- Le contrat signé pour l'achat ou la location de votre véhicule sera entre vous et le concessionnaire ou votre institution financière.
- Dans le cadre de ce programme, MONAT a l'obligation de vous payer les primes du Motor Club selon ces conditions générales, une fois que vous avez satisfait aux exigences décrites dans la présente pour recevoir ces sommes.
- MONAT ne vous fournira pas de conseils sur votre capacité d'honorer un bail ou une entente financière ou la durée d'une telle entente. L'entente d'achat ou de location est entre vous et le concessionnaire du véhicule.
- Acheter ou louer un véhicule est un engagement financier à long terme. Vous devriez y songer sérieusement, en tenant compte de votre situation financière.
- La prime du MONAT Motor Club doit être utilisée pour le paiement mensuel d'une Cadillac blanche. Les fonds dépassant le montant du paiement peuvent être utilisés à la discrétion du partenaire de marché.
- Avant de prendre votre décision finale concernant l'achat ou la location de votre Cadillac, vous devriez comprendre les détails du programme. Vous devez bien lire et repasser les lignes directrices du programme avant de signer et de soumettre le formulaire de consentement. Cette étape est nécessaire avant de pouvoir participer au programme.

MONAT vous recommande fortement d'être à l'aise financièrement avant de prendre la décision de conclure une entente d'achat ou de location. D'autres dépenses liées à votre achat s'ajouteront au paiement mensuel d'achat ou de location. Ceux-ci comprennent, sans toutefois s'y limiter, les frais d'enregistrement et de permis, les assurances, les frais d'inspection et les coûts d'entretien. Nous voulons que vous soyez complètement à l'aise avec ces coûts avant de participer au MONAT Motor Club.

## CONSIDÉRATIONS IMPORTANTES

- Vous ne pouvez pas combiner vos efforts à ceux d'autres partenaires de marché afin d'obtenir une seule place au sein du Club. Vous devez être « actif », membre en règle et en conformité avec votre **Entente de partenaire de marché MONAT Global** ainsi que les **Politiques et procédures de MONAT**, pour être admissible au programme de primes du **MONAT Motor Club**.
- La participation de tout individu au programme de primes du **MONAT Motor Club** est à la seule discrétion du participant. Le contrat signé pour l'achat ou la location de votre Cadillac blanche sera entre vous et le concessionnaire ou votre institution financière. MONAT n'est pas responsable pour toute transaction financière conclue en se fiant au programme de primes du **MONAT Motor Club**.
- Toutes les primes du **MONAT Motor Club** seront versées en dollars US aux partenaires de marché des É.-U. et en dollars canadiens aux partenaires de marché canadiens.
- Tout montant payé à un partenaire de marché dans le cadre du programme de primes du **MONAT Motor Club** doit être inclus sur le 1099 ou T4A du partenaire de marché, chaque année que les primes du **MONAT Motor Club** sont payées. Toutes ces sommes doivent être signalées à l'Agence de revenus du Canada. **Chaque partenaire de marché qui participe au programme de primes du MONAT Motor Club est responsable des taxes fédérales, provinciales et municipales, des frais liés au véhicule et des primes payées dans le cadre du programme.**
- En participant au programme, vous acceptez que les **CONDITIONS GÉNÉRALES DU MONAT MOTOR CLUB PEUVENT CHANGER SANS PRÉAVIS ET QUE LE PROGRAMME DE PRIMES DU MONAT MOTOR CLUB PEUT ÊTRE ANNULÉ À TOUT MOMENT, ET QUE LES MONTANTS PAYÉS DANS LE CADRE DU PROGRAMME PEUVENT CHANGER À TOUT MOMENT. MONAT NE GARANTIT PAS QUE LES MONTANTS REÇUS DANS LE CADRE DU PROGRAMME DE PRIMES DU MONAT MOTOR CLUB CONTINUERONT PENDANT TOUTE LA DURÉE DE VOTRE ENTENTE D'ACHAT OU DE LOCATION DE VÉHICULE, OU POUR TOUT DÉLAI QUE CE SOIT.**
- Si **MONAT** change ou annule le programme de primes du **MONAT Motor Club**, tous les partenaires de marché ayant participé au programme profiteront des mêmes conditions qu'ils ont acceptées lorsqu'ils se sont qualifiés pour le programme jusqu'à ce qu'ils satisfassent aux conditions de résiliation du **MONAT Motor Club** décrites ci-dessous.
- En participant au programme de primes du **MONAT Motor Club**, vous libérez **MONAT Global Corp** et ses filiales et entités affiliées, ainsi que leurs employés, dirigeants, administrateurs et agents, ainsi que toutes les autres personnes associées au développement et à l'exécution de ce programme (« parties libérées »), de toute responsabilité et de tout préjudice, perte ou dommage causé ou prétendu avoir été causé par votre participation au programme de primes du **MONAT Motor Club** et/ou par l'acceptation, l'attribution, la réception, le fonctionnement, l'utilisation ou la mauvaise utilisation du véhicule, et vous convenez que les Parties libérées ne sont pas responsables de la garantie, explicite ou implicite, de fait ou de droit, relative à la promotion ou à l'attribution de toute prime en relation avec votre contrat de location ou d'achat de véhicule.
- En participant au programme de primes du **MONAT Motor Club** et en acceptant les paiements de MONAT en vertu du programme, vous acceptez en outre que (i) tous les litiges, réclamations et causes d'action découlant du programme ou en rapport avec celui-ci doivent être résolus par **MONAT** à sa seule discrétion et conformément à votre Entente de partenaire de marché **MONAT Global** et aux Politiques et procédures de MONAT, telles que modifiées de temps à autre, qui sont incorporées par renvoi aux présentes.
- En acceptant les primes du **MONAT Motor Club**, vous autorisez MONAT à utiliser votre nom, votre photo, votre image et votre ressemblance et renseignements personnels aux fins publicitaires/commerciales dans tout média à l'échelle mondiale sans préavis ou rémunération, à moins que ce soit interdit par la loi.
- En participant au programme de primes du **MONAT Motor Club**, vous (i) acceptez de vous conformer aux Conditions générales, y compris toutes les exigences d'admissibilité, et (ii) acceptez de respecter les décisions de **MONAT Global**, lesquelles sont finales et contraignantes en ce qui concerne ce programme. Le manquement de se conformer aux Conditions générales peut entraîner la disqualification du programme.

CONSENTEMENT

Le partenaire de marché indépendant MONAT Global soussigné (le « Participant ») est admissible à participer au programme du **MONAT Motor Club** tel que décrit dans les **Conditions générales du MONAT Motor Club** (« Conditions générales »). En signant ci-dessous, le Participant reconnaît qu'il/elle ou a reçu, a lu et accepte les **Conditions générales**, et accepte également ce qui suit :

1. L'achat ou la location d'un véhicule Cadillac blanc par le Participant (en conformité avec les Conditions générales) est une condition de participation au programme de primes du **MONAT Motor Club** décrit dans les **Conditions générales**. Si le Participant n'achète pas ou ne loue pas un véhicule admissible selon les **Conditions générales**, le Participant n'aura pas droit aux versements des primes du **MONAT Motor Club** décrites dans les **Conditions générales**.

2. Si le Participant achète ou loue un véhicule admissible, le droit du Participant aux primes du **MONAT Motor Club** prendra fin automatiquement :

- a. Si le Participant n'est plus le propriétaire ou le locataire du véhicule admissible;
- b. Si 48 mois se sont écoulés depuis la date de début du prêt ou du bail;
- c. Si le Participant omet de se conformer aux autres conditions décrites dans les Conditions générales; ou
- d. Si le Participant n'est plus partenaire de marché actif en règle.
- e. Le partenaire de marché doit aviser le Service de soutien du Motor Club en cas de tout changement à son entente d'achat ou de bail.

3. Le Participant comprend qu'il n'est pas obligé d'acheter ou de louer un véhicule Cadillac blanc. Si le Participant achète ou loue un véhicule Cadillac blanc admissible, le Participant reconnaît qu'il sera, à tout moment, personnellement et exclusivement responsable du paiement à l'établissement financier pour le montant de l'achat ou du bail et/ou tout autre montant lié à l'achat ou à la location du véhicule, ou tout montant lié au permis, à l'enregistrement, aux assurances, au fonctionnement ou à l'entretien du véhicule. Le Participant comprend d'ailleurs que MONAT :

- a. Ne participera pas aux négociations concernant l'achat ou la location d'un véhicule Cadillac blanc admissible;
- b. Ne signera pas (en aucune capacité que ce soit) l'entente d'achat ou de location, ou tout autre document lié à l'achat ou la location d'un véhicule par le Participant; ou
- c. Ne sera aucunement responsable envers un concessionnaire, un établissement financier, tout autre individu ou entité pour toute autre obligation, financière ou autre, liée à l'achat ou la location d'un véhicule Cadillac blanc par le Participant. La seule obligation de MONAT en relation avec l'achat ou la location d'un véhicule admissible par le Participant sera de payer la prime directement au Participant, aux montants décrits et pour la période de temps décrits dans les Conditions générales.

4. Vous acceptez et consentez à ce que, en devenant Participant au **MONAT Motor Club**, aux fins des **Politiques et procédures de MONAT**, vous demeurerez membre du **MONAT Motor Club** même si vous décidez plus tard de vendre ou de ne plus louer votre Cadillac blanche, et à ce que toutes les politiques et procédures de MONAT qui s'appliquent aux membres du **MONAT Motor Club** continueront de s'appliquer à vous.

5. Le Participant a lu et comprend intégralement les **Conditions générales** et reconnaît qu'il comprend les conséquences de la participation au **MONAT Motor Club** et ce **formulaire de Consentement**, et a eu l'occasion de consulter ces conseillers juridique et fiscal pour toute question du Participant concernant sa participation au **MONAT Motor Club**, les **Conditions générales**, ce **formulaire de Consentement** et/ou les conséquences économiques, légales et fiscales de ce qui précède.

Signature : \_\_\_\_\_ Témoin : \_\_\_\_\_

Nom (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_ Nom (en lettres moulées) : \_\_\_\_\_

Date : \_\_\_\_\_ Date : \_\_\_\_\_